



La Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire recrute

Un.e responsable du service urbanisme

Recrutement par voie statutaire au grade d'attaché territorial ou à défaut recrutement par voie contractuelle

Territoire à dominante rurale situé au centre de la France, en région Auvergne-Rhône-Alpes, la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire - issue de la loi NOTRe - regroupe 44 communes et offre à ses 25 000 habitants un cadre de vie de qualité au cœur d'espaces naturels et paysagers préservés.

Desservi par 3 axes routiers majeurs (la RN7, la RN79 et l'autoroute A79), le territoire occupe une place stratégique à 30 minutes de Vichy et Moulins, 1h de Clermont-Ferrand, 2h de Lyon et Saint Etienne et 3h50 de Paris.

Forte de ses multiples atouts, la collectivité développe un projet de territoire ambitieux principalement axé sur le développement économique, l'aménagement du territoire, l'habitat, le service à la population et les équipements sportifs et culturels et inscrit ses actions dans une politique d'accueil, d'attractivité, de proximité et de développement durable.

Missions :

Sous l'autorité du Directeur de l'aménagement du territoire et du développement durable, vous pilotez l'activité du service urbanisme et contribuez à la mise en œuvre des politiques d'aménagement et de planification du territoire en veillant à la qualité, à la régularité et à la sécurisation des procédures et décisions.

A ce titre, vous prenez en charge :

- la pré-instruction et l'instruction des autorisations d'urbanisme, dans le contexte de l'évolution des compétences entre communes et EPCI ;
- le suivi administratif des décisions et, le cas échéant, le contrôle de la régularité et de l'achèvement des constructions et aménagements réalisés ;
- le pilotage des procédures nécessaires à l'évolution du PLUi, dans le respect des orientations définies par le PADD ;
- la coordination avec les communes concernées, la préparation des dossiers, l'organisation de la concertation et le suivi des enquêtes publiques ;
- la participation à la révision générale du PLUi, aux études menées par les prestataires externes, ainsi qu'à la veille juridique et réglementaire ;
- l'accompagnement des communes dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement, en formulant des recommandations adaptées, en mobilisant les outils appropriés et en intégrant les enjeux de qualité urbaine, de transition écologique et de développement durable ;
- la coordination avec les services internes afin d'assurer la cohérence des projets avec les politiques publiques portées par la collectivité.

Profil recherché :

- Formation supérieure en urbanisme, aménagement du territoire ou équivalent
- Expérience probante en urbanisme réglementaire et/ou opérationnel acquise idéalement en collectivité territoriale ou EPCI
- Maîtrise de l'environnement communal et intercommunal et des enjeux en matière d'aménagement du territoire
- Maîtrise du droit de l'urbanisme
- Connaissance approfondie des documents de planification et des outils opérationnels d'aménagement
- Maîtrise des outils bureautiques et des logiciels métiers
- Qualités rédactionnelles, capacité d'analyse et esprit de synthèse
- Capacité à rendre compte et à informer de l'avancement des différents dossiers
- Aisance relationnelle et diplomatie
- Qualités d'animation, de concertation et de pédagogie
- Capacité à piloter des dossiers complexes et à travailler en transversalité
- Capacité à gérer plusieurs projets simultanément
- Capacité à anticiper, à planifier et à identifier les priorités et les points de vigilance ou d'alerte
- Capacité de travail en autonomie et d'initiative
- Disponibilité, rigueur, réactivité et adaptabilité dans les missions
- Loyauté et sens du service public
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve

Conditions de travail :

Poste à temps complet à pourvoir à compter du 1^{er} décembre 2026.

Affectation : site communautaire de Varennes-sur-Allier.

Cycle de travail de 37H30 sur 5 jours.

Disponibilité requise selon les nécessités de service et déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire (permis B exigé).

Avantages liés au poste :

- Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE et CIA)
- Participation employeur à la prévoyance dans le cadre d'une convention de participation et à la complémentaire santé dans le cadre de la labellisation
- Adhésion au CNAS
- Forfait « mobilités durables »
- Remboursement des abonnements de transport en commun pour les trajets domicile - travail en application de la réglementation en vigueur

Si vous êtes intéressé.e, vous pouvez adresser votre dossier de candidature composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé, de la copie de vos diplômes et de votre dernier arrêté de situation administrative à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire - 18 rue de Vouroux - 03150 VARENNES-SUR-ALLIER par courriel à l'adresse suivante : marie.lovergne@interco-abl.fr

Date limite de dépôt des candidatures le 27 juin 2026